

A l'attention de Monsieur Le Maire 2169

MAIRIE DE LA RIVIERE ENVERSE
Chef Lieu
74440 LA RIVIERE ENVERSE

REÇU LE

23 OCT. 2013

Mairie de LA RIVIERE ENVERSE

Bron, le lundi 14 octobre 2013

Objet : campagne de sensibilisation sur le brûlage des déchets végétaux

Madame, Monsieur le Maire,

Voici l'automne les feuilles mortes se ramassent à la pelle... Les déchets végétaux s'accumulent dans les jardins, certains de vos concitoyens ont peut-être encore l'habitude de les brûler.

Le brûlage des déchets végétaux est une activité encore largement pratiquée. Elle est pourtant interdite par le règlement sanitaire départemental en raison de sa contribution à la pollution atmosphérique en particules dans notre région.

Des réglementations locales existent, vous pouvez vous renseigner auprès de la préfecture de votre département ou sur le site de la campagne d'Air Rhône-Alpes dans la rubrique « en savoir plus » : <http://delair.air-rhonealpes.fr>

Conscients des difficultés que vous pouvez éprouver pour communiquer sur ce sujet et faire appliquer la réglementation, nous avons pris l'initiative de réaliser une campagne de sensibilisation. Elle vise avant tout à informer sur les effets environnementaux et sanitaires du brûlage des déchets végétaux mais aussi à présenter les solutions alternatives : compostage, broyage, apport des végétaux en déchetterie, etc.

Ainsi, nous vous proposons de mettre à votre disposition un kit de communication qui, nous l'espérons, pourra vous être utile dans l'information que vous diffusez à vos concitoyens. Il comporte un film de sensibilisation, une affiche, un encart presse, un spot radio et une plaquette informative réalisée avec la DREAL Rhône-Alpes.

Ce kit de communication est également disponible sur le site de la campagne : <http://delair.air-rhonealpes.fr>

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à contacter le service communication d'Air Rhône-Alpes : communication@air-rhonealpes.fr

Je vous remercie par avance pour votre participation à cette action de sensibilisation et vous prie d'agréer, madame, monsieur le maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

Jean-Marc Uhry
Président d'Air Rhône-Alpes

